

**Séance du Conseil général de Val-de-Travers du 22 octobre 2012.**

**Motion.**

Le nombre de logements vacants à Val-de-Travers est faible, en particulier dans les villages de Fleurier et Môtiers, ce qui empêche de nouveaux habitants de venir s'installer chez nous ou simplement à de jeunes Valloniers de s'émanciper ou de se mettre en ménage.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal d'**étudier la possibilité de mettre en place et/ou de soutenir la création de coopératives d'habitation.**

Pour le POP :  
Philippe Vaucher      Amanda Ioset

Pour le PS :  
Bernard Rosat

Pour Les Verts :  
Marie-France Vaucher